



Association pour la santé environnementale du Québec
Environmental Health Association of Québec

ECO-JOURNAL

Juillet 2024

Impact potentiel de la loi C-226 sur les personnes atteintes de SCM

Le projet de loi C-226, Loi concernant l'élaboration d'une stratégie nationale visant à évaluer et prévenir le racisme environnemental ainsi qu'à s'y attaquer et à faire progresser la justice environnementale, a reçu la sanction royale le 20 juin 2024. Cette loi vise à élaborer une stratégie nationale de justice environnementale pour tenir compte des effets du racisme environnemental, un problème systémique qui fait que les communautés autochtones, noires et racisées sont davantage touchées par les risques environnementaux que les autres communautés.

Cela implique de mettre l'accent sur l'impact disproportionné des risques environnementaux sur les communautés marginalisées, qui peuvent englober les personnes atteintes de sensibilités chimiques multiples (SCM) qui sont souvent exposées à des produits chimiques nocifs dans leur environnement. La justice environnementale exige que l'on prenne en compte la manière dont les personnes marginalisées - telles que les personnes vivant dans la pauvreté ou dans des logements insalubres, les travailleurs agricoles saisonniers, les femmes et autres - sont également touchées de manière disproportionnée par les problèmes environnementaux tels que la pollution, les déchets toxiques, le changement climatique, le manque d'espaces verts, l'exposition aux risques sur le lieu de travail et d'autres risques encore. En obligeant le gouvernement fédéral à collaborer avec les groupes communautaires, y compris ceux représentant les personnes handicapées, le projet de loi pourrait conduire à la création de politiques plus inclusives. Cela garantirait que les besoins uniques des





personnes atteintes de SCM soient pris en compte dans les réglementations environnementales et les politiques de santé publique.

Cette loi souligne l'importance de traiter les questions de santé environnementale, qui correspondent directement aux besoins des personnes atteintes de SCM. L'amélioration des politiques environnementales pourrait conduire à des contrôles plus stricts des polluants et des substances toxiques, réduisant ainsi l'exposition qui déclenche les symptômes de la SCM. La stratégie nationale prévoit la collecte d'informations et de statistiques relatives aux risques environnementaux et aux effets sur la santé. Ces données peuvent être cruciales pour comprendre l'impact de l'exposition aux produits chimiques sur les personnes atteintes de SCM et pour soutenir l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes afin de protéger leur santé. En vertu de la loi, le ministre de l'Environnement et du Changement Climatique élaborera, dans un délai de deux ans, une stratégie nationale visant à promouvoir les efforts déployés dans l'ensemble du Canada pour faire progresser la justice environnementale et pour évaluer, prévenir et combattre le racisme environnemental. Cette stratégie pourrait comprendre des mesures telles que des modifications éventuelles des lois, politiques et programmes fédéraux. De plus, tous les cinq ans, le ministre établira un rapport sur les progrès réalisés.

Cette loi souligne l'engagement à faire progresser la justice environnementale et à éliminer la discrimination, ce qui peut profiter aux personnes atteintes de SCM en reconnaissant leur état dans un cadre juridique et de droits de la personne plus large. Cela peut faciliter l'amélioration des protections juridiques et des accommodements dans divers contextes, y compris les lieux de travail et les espaces publics. En s'appuyant sur les dispositions de cette loi, les défenseurs peuvent faire pression pour une reconnaissance et une protection plus complète des personnes atteintes de SCM, en veillant à ce que leur santé et leurs droits



soient préservés grâce à de meilleures politiques environnementales et de santé publique.

L'accent mis sur la collecte de données et la recherche dans le cadre de la stratégie nationale fournira des informations précieuses sur les effets de l'exposition aux produits chimiques sur les personnes atteintes de SCM. Ces données soutiendront le développement de politiques et d'interventions fondées sur des preuves et conçues pour protéger la santé des personnes atteintes de SCM. En outre, en inscrivant la question dans un contexte juridique et de droits de la personne, cette loi contribue à faire progresser les droits et les protections des personnes atteintes de SCM, en veillant à ce qu'elles ne fassent pas l'objet de discrimination et à ce qu'elles bénéficient d'accommodements appropriés.

Dans l'ensemble, cette loi est très prometteuse pour les personnes atteintes de SCM. Grâce à une sensibilisation accrue, à l'élaboration de politiques inclusives, à l'amélioration des mesures de santé et de sécurité environnementales, à une collecte de données et à des recherches solides, ainsi qu'à un cadre juridique et de droits de la personne solide, le projet de loi offre une approche globale pour relever les défis auxquels sont confrontées les personnes atteintes de SCM. Cette législation pourrait marquer une étape importante vers la reconnaissance et la protection de la santé et des droits des personnes atteintes de SCM dans l'ensemble du Canada.